



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 2405

Texte de la question

PROPOSITION DE LOI SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à M. Guy Geoffroy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guy Geoffroy. Madame la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité, en adoptant ce matin dans cet hémicycle, à l'unanimité, notre proposition de loi relative aux violences faites aux femmes, notre assemblée a franchi une étape importante, qui fait honneur à l'institution parlementaire et à la République. Dans cette entreprise menée avec passion et courage par tous les députés, chacun a honoré son engagement : notre président, en créant la mission d'information et d'évaluation, ce qu'il s'était déclaré prêt à faire à la demande du collectif des associations ; le Gouvernement, qui avait annoncé qu'il s'appuierait sur nos travaux pour donner un fondement législatif au dispositif-cadre permettant de mieux lutter contre ce fléau qui frappe notre société ; l'Assemblée enfin, en adoptant à l'unanimité le rapport de la mission d'évaluation puis la proposition de loi, en commission comme en séance.

Protéger les femmes et mieux réprimer les violences dont elles sont victimes, tel est l'objectif de cette proposition de loi. Il ne reste plus qu'à l'appliquer. Ma question, madame la secrétaire d'État, sera donc simple : après ce vote unanime répété du Parlement, dans quel délai, dans quelles conditions et avec quelles perspectives pour l'avenir cette proposition de loi importante et judicieuse sera-t-elle appliquée, pour le plus grand bien de la cause fondamentale qu'est la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes dans notre pays ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité. Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité*. Monsieur le député, je veux d'abord vous dire merci. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe SRC.*) Merci pour elles, merci pour celles qui ont perdu la vie, pour leur mémoire ; merci au nom de toutes les femmes qui attendaient cette loi - non seulement sa discussion, mais son adoption, afin que notre arsenal législatif soit renforcé.

Merci à tous les députés qui siègent sur tous les bancs de cette assemblée d'avoir su dépasser les clivages politiques. Merci à Mme Bousquet, qui a présidé la mission d'information et la commission spéciale. Merci également au sénateur Courteau et au sénateur Pillet, rapporteur de la proposition de loi au Sénat.

On le sait, plus d'une femme meurt tous les deux jours et demi à cause de violences conjugales, 75 000 femmes sont violées chaque année dans notre pays et des milliers d'adolescentes sont menacées d'un mariage forcé. Voilà pourquoi il nous fallait renforcer notre arsenal législatif.

Le juge aux affaires familiales pourra délivrer en urgence à une femme victime de violences une ordonnance de protection, par laquelle il pourra le cas échéant organiser le déménagement et se prononcer sur la garde des enfants. Dès le 1er octobre, Michèle Alliot-Marie, garde des sceaux, prendra les décrets nécessaires pour que ce dispositif soit rapidement appliqué à la rentrée.

Nous avons également introduit une mesure importante : la reconnaissance de la violence psychologique. Car il n'y a pas que les coups : il y a aussi les mots. Ainsi, 84 % des 80 000 appels passés chaque année au 3919 concernent des violences psychologiques.

Nous allons en outre recourir à un dispositif de surveillance électronique dont vous êtes allé observer le fonctionnement en Espagne, qui sera bientôt expérimenté en France et dont nous attendons beaucoup. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. Merci enfin aux associations qui se sont mobilisées et sans lesquelles rien n'aurait été possible. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*).

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2405

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 juin 2010